



GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG



Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.



ATTESTATION D'EXAMEN "CE" DE TYPE

Matériel ou système de protection destiné à être utilisé
en atmosphères explosibles
Directive 94/9/CE

Numéro du certificat d'examen CE de type: SEE 99 ATEX 2469

Matériel ou système de protection: **Unité de contrôle microprocesseur
Treina .TL...K, .TL...S, "mipromex®" Type M** **** ***

Fabricant: **TREINA-Electronics AG
Lilienstrasse 18
CH-4416 Bubendorf**

Ce matériel ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci est spécifié dans l'annexe de ce certificat et dans les documents qui s'y rapportent.

Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l., organisme notifié numéro 0499, conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 mars 1994, certifie que ce matériel ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité en ce qui concerne la conception et la construction des matériels et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

Le rapport confidentiel n° 99.1 10018.01 avec Extension n° 1 présente les résultats de l'examen et de l'essai.

La conformité aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité a été vérifiée par le biais de la conformité à:

EN 50014 : 1997+A1+A2 - Règles générales

EN 50020 : 2002 - Sécurité intrinsèque "i"

EN 1127-1 : 1997

Le sigle "X" placé après le numéro du certificat signifie que le matériel ou système de protection est soumis aux conditions spéciales d'utilisation en toute sécurité définies dans la matrice du certificat.

Le présent certificat d'examen CE de type porte uniquement sur la conception, l'examen et l'essai de l'équipement ou du système de protection spécifié conformément à la directive 94/9/CE. Toutes autres exigences de la Directive sont applicables au procédé de fabrication et de livraison de cet équipement ou système de protection. Ces derniers ne sont pas couverts par le présent certificat.

Le marquage du matériel ou système de protection comprend les indications suivantes:

II (2)G [EEx ia] IIC

Page 1/2

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, à l'inclusion de la matrice, sans aucune modification.

Luxembourg, 2006-04-03



GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG



Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.

Annexe

ATTESTATION D'EXAMEN "CE" DE TYPE

N° *SEE 99 ATEX 2469*

Description du matériel ou système de protection:

Unité de contrôle microprocesseur	TREINA .TI...K TREINA .TI...S "mipromex®" Type M** *****
--	--

Rapport:

N° 99.1 10018.01 avec extension n° 1

Matrice de sécurité d'emploi:

aucune

Exigences essentielles de sécurité et de **santé**:

couvertes par les normes

Page 2/2

Ce certificat ne peut être reproduit que dans son intégralité, à l'inclusion de la matrice, sans aucune modification.

Luxembourg, 2006-04-03